Casdar AgneauxBio

Développement concerté et durable de la production d'agneaux bio

Cas concret n°5

Viande

Equilibrer ovins et cultures pour la souplesse et l'autonomie

- **En Mayenne**
- **60 ha de SAU, dont la moitié en cultures**
- **1 UMO**
- **150 brebis en agnelage d'hiver-printemps avec une production prédominante d'agneaux d'herbe**

Rédaction : Vincent Bellet (Institut de l'Elevage) et Coralie Collignon (CIVAM Bio 53)

Institut Technique de l'Agriculture Biologique

INSTITUT DE L'ELEVAGE

CAB – Les Agriculteurs BIO des Pays de la Loire

Avec le soutien financier de

Liberté • Égalité • Fraternité – République Française – Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

Et les partenaires suivants : *Chambres d'Agricultures 46, 03, 26, 05 et CRA Limousin, INRA de Clermont-Theix, INRA Montpellier, Bio Centre, BLE-CIVAM du Pays Basque, AgroBio Poitou-Charentes, CAB Pays de la Loire, CGA Lorraine, FNAB, Commission BIO Interbe, MRE*

ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile	**60 ha**	Surface Fourragère Principale	52 %	Surface Non Fourragère	48 %

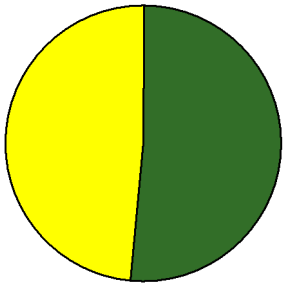

	Surface (ha)	%
Surface en herbe	31.0	52
Grandes cultures	29.0	48

LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé	**1.30 UGB / ha SFP**	**Cultures Fourragères (CF)/ SFP**	**0 %**
Part des prairies permanentes / SH	5 %	Prairie temporaire implantée dans l'année	0.0 ha
		Surface de cultures dérobées	10.0 ha
Fumure minérale (/ha herbe)	0 N 0 P2O5 0 K2O	Fumure minérale (/ha CF)	0 N 0 P2O5 0 K2O

Utilisation des surfaces fourragères

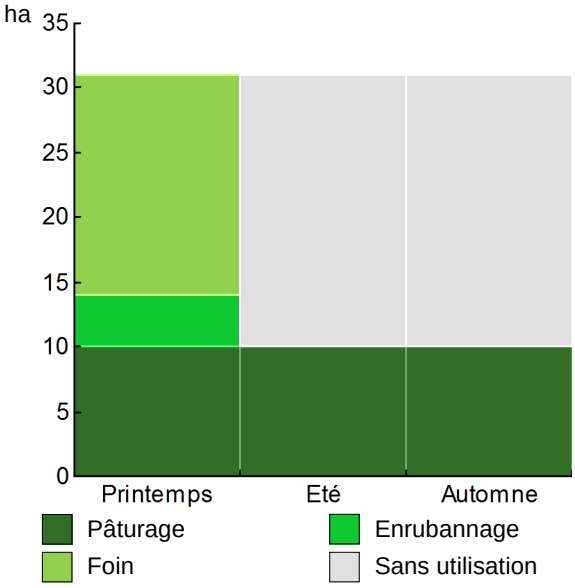

Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
Surface en herbe					
Foin	17.0				
Pâturage	10.0				
Enrubannage	4.0				

Fourrages conservés utilisés	**227**	**kg MS/Brebi**
dont variation de stock	107	kg MS/Brebis
Autonomie des fourrages conservés	100	%

Fourrages conservés utilisés

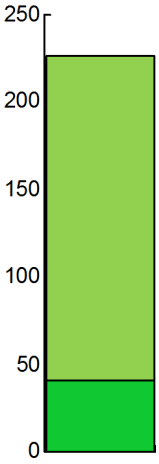

Foin
187 kg MS / Brebis 82 %

Enrubannage
40 kg MS / Brebis 18 %

Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	kg MS /Brebis	Ares /Brebis
Foin	17.0	4.0	453	11.3
1° coupe non déprimée	17.0	4.0		
Enrubannage	4.0	5.0	133	2.7
1° coupe non déprimée	4.0	5.0		

LA RECHERCHE DE L'AUTONOMIE ET DE LA SECURITE

Ce système est avant tout basé sur la recherche de la sécurité et de l'autonomie alimentaire, avec la mixité des productions et une forte capacité d'adaptation en fonction des conditions climatiques :

- Les cultures, qui selon les années représentent plus ou moins la moitié de la SAU, permettent une autonomie totale en concentré.
- Le faible chargement, entre 5 et 6 brebis/ha SFP selon les années, permet la vente de fourrage ou la constitution de stock de sécurité pour passer les années sèches.

UN AGNELAGE DE SAISON FRACTIONNE ENTRE JANVIER ET AVRIL

Le troupeau, de race Rouge de l'Ouest, est conduit en agnelage unique de saison, mais avec 2 lots d'agnelage bien différenciés :

- Un premier lot de 70 brebis est lutté en août et agnèle en bâtiment de fin décembre à fin janvier.
- Le second lot de 90 brebis est lutté en novembre et passe l'hiver dehors, sauf les agnelles et les plus vieilles des brebis. Les béliers sont retirés en décembre et l'agnelage s'étale du 20 mars au 15 mai.

Les agnelles sont essentiellement conservées sur le lot de janvier pour agneler vers 14 à 15 mois en avril, avec une fertilité de l'ordre de 95%.

Une partie des brebis agnelées en avril sont accélérées pour mettre bas en janvier. Sur le lot de lutte de novembre, l'utilisation de harnais avec crayon marqueur permet de repérer les brebis non saillies et d'orienter les réformes.

Le bon niveau de fertilité permet d'approcher une productivité d'1,3 agneau par brebis.

UN SYSTEME FOURRAGER SECURISE PAR LE FAIBLE CHARGEMENT ET LES DEROBEES

Le faible niveau de chargement permet d'assurer une récolte en quantité et en qualité, notamment pour les brebis agnelant en janvier, avec une ration mixte foin + enrubannage et une complémentation en céréales et protéagineux, avant la mise à l'herbe en mars.

Les brebis luttées en novembre sont conduites en pâturage hivernal sur la SFP mais aussi sur des dérobées implantées après les céréales (colza, navette, RGI). En avril, au moment des agnelages, les brebis restent au pâturage si les conditions météorologiques le permettent.

Avant la lutte, les brebis sont prioritaires au pâturage : les meilleures parcelles leur sont réservées, afin de favoriser leur prise de poids.

La consommation globale de fourrage est de l'ordre de 230 kg MS/brebis, dont près de 30% d'enrubannage.

UNE FORTE PART DES AGNEAUX FINIE EN BERGERIE

Les agneaux nés en janvier sont uniquement nourris par le lait de leurs mères jusqu'à la mise à l'herbe en mars. Puis ils sont conduits au pâturage jusqu'en juillet : les agneaux non vendus, soit environ 50% du lot, sont rentrés en bergerie pour être complémentés avec un aliment fermier, les derniers partant en septembre.

Les agneaux nés en avril sont également rentrés dans l'été pour être finis en bergerie, sauf la vingtaine vendue en juin. Globalement, ce sont donc les 2/3 des agneaux qui sont finis en bergerie, ce qui permet de décharger les prairies pour les brebis.

Pour une bonne gestion de la commercialisation, les agneaux sont allotés selon leur état d'engraissement et des pesées sont effectuées toutes les 2 à 3 semaines, pour trier les animaux susceptibles de partir à la vente (objectif d'une fourchette de poids de 15 à 22 kg). L'étalement des ventes des agneaux des 2 lots permet à l'éleveur de vendre 10 à 15 agneaux chaque mois de mai à décembre, mais la vente directe n'est que très peu pratiquée, compte tenu du temps nécessaire.

LE TROUPEAU OVINS VIANDE

Effectif Moyen Présent (EMP) **150** — Atelier ovins viande 29.0 UGBO — **100 % du total UGB**

150 brebis primées — 31.0 ha SFPO

150 Femelles destinées à la reproduction

dont 0 épongées

147 Mises bas

230 Agneaux nés

40 Agneaux morts

190 Agneaux élevés

Nombre et race des brebis

170 Rouge de l'ouest

Nombre et race des béliers

5 Rouge de l'ouest

1 Type vendeen

Performances de reproduction

Taux de mise bas	98	%
Taux de femelles épongées	0	%
Taux de prolificité	156	%
Taux de mortalité agneaux	17	%
Taux de productivité numérique	**127**	%
Taux de première mise bas	13	%
Taux de mortalité adultes	3	%

Répartition des agnelages

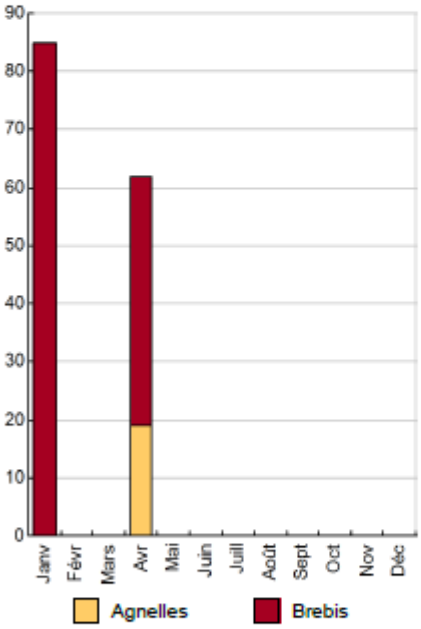

Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Signe qualité	Poids /tête		Prix unitaire	Prix € /tête
Ventes					
126 Agneaux lourds herbe	BIO	19.6	kgc	6.53	128
34 Agneaux lourds bergerie	BIO	19.6	kgc	6.53	128
8 Brebis de réforme	BIO	38.0	kgc	2.11	80

Prix moyen des agneaux (y compris reproducteurs)	**128**	€/tête
hors reproducteurs : - Poids	19.6	kgc/tête
- Prix	128	€/tête
- Prix au kilo	6.53	€/kg

Résultats technico-économiques

Productivité numérique /EMP	**127**	%
Productivité pondérale /EMP	24.8	kgc
Chargement apparent (EMP)	4.8	/ha SFPO
Production brute de viande vive	8 246	kgv
55 kgv/EMP	284	kgv/UGBO

Fourrages stockés	227	kg MS/EMP
Achats de fourrages	0	€/EMP
Concentrés :	109	kg/EMP
dont prélevés	100	%
Prix unitaire	214	€/t
Coût du concentré	23	€/EMP
Solde sur Coût Alimentaire	**139**	€/EMP

Marge brute atelier

28 660 €

191 €/EMP

988 €/UGBO

925 €/ha SFPO

(En 2015, la marge brute intégrant une aide au maintien bio était de 90€/ha de prairie)

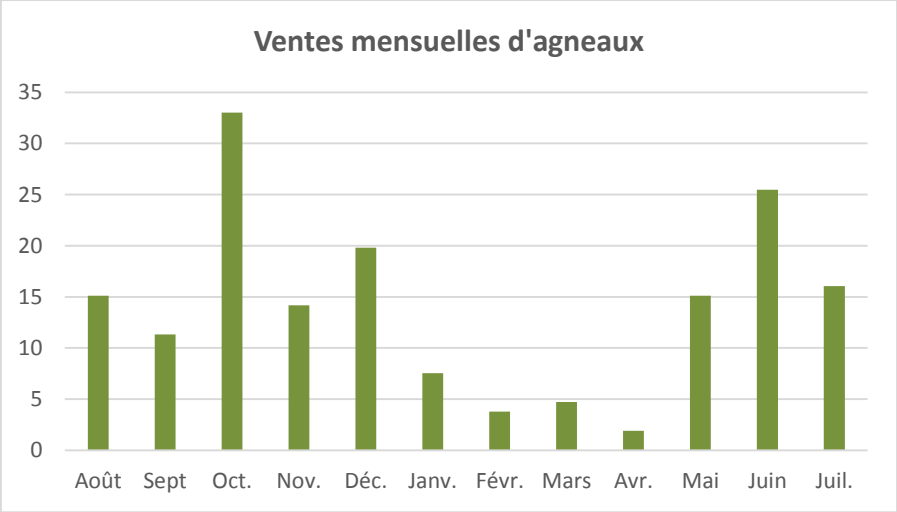

DES PROTEINES APPORTEES D'ABORD PAR LES FOURRAGES

Les choix effectués en matière de système d'alimentation permettent de limiter la consommation de concentré, même si celui-ci est totalement produit sur l'exploitation. La consommation totale rapportée à la brebis est de l'ordre de 110 kg, soit 4,8 kg/kg de carcasse produit.

Même si des protéagineux (féverole) sont associés aux céréales, la richesse en protéine du mélange obtenu reste limitée, et les protéines consommées en bergerie proviennent essentiellement des fourrages : présence de légumineuses dans le foin (trèfle, luzerne) et récolte de l'enrubannage à un stade relativement précoce.

UNE GESTION DU PARASITISME TOUJOURS DELICATE

La maîtrise est orientée vers la protection des agneaux, agnelles et jeunes brebis, avec recours à des traitements allopathiques. Pour limiter la présence du ténia, les agneaux sont traités à 3 mois, avec un produit spécifique (Cestocur) ou un polyvalent ténia-strongles. Puis les agnelles sont à nouveau traitées l'été. Pour les brebis, la gestion préventive passe par le pâturage tournant, mais aussi le recours à d'autres surfaces que les prairies, comme les chaumes et les dérobées. Ainsi les brebis agnelant en janvier ne sont jamais traitées. L'éleveur a parfois recours à des coproscopies, et c'est ainsi que la petite douve a été détectée en 2013.

L'éleveur est également confronté à des problèmes de boiteries, gérées par des passages au pédiluve et par le parage des onglons. Le recours aux antibiotiques est réservé aux cas graves de mammite ou panaris, soit 2 à 3% des animaux.

UN SYSTEME ECONOME EGALEMENT EN MATIERE D'INVESTISSEMENTS

La maîtrise des investissements est nécessaire pour dégager des résultats économiques satisfaisants dans le cadre d'un système très « autonome et économe ». Cela se traduit notamment par exemple par la délégation de certains travaux à l'entreprise (labour, enrubannage) ou la CUMA (pressage balles rondes, moisson).

En conjoncture 2015, le système a permis de dégager environ 26 K€ d'EBE et 20 K€ de revenu disponible.

LE TRAVAIL

La main-d'œuvre : 1 UMO

Travail d'astreinte : 1090 heures/an, soit en moyenne 3 heures/jour (pointe de 8,3 heures/jour en janvier), et un total de l'ordre de 7 heures/brebis/an.

Travail de saison : 37 jours, dont 4,5 jours pour le troupeau, 13,5 jours pour la surface fourragère, 14 jours pour le troupeau, et 4 jours pour l'entretien du territoire, réalisé à 84% par l'éleveur.

Temps Disponible Calculé (marge de manœuvre en temps) : 1 400 h par an pour l'éleveur.

Productivité	
Production équivalente d'agneaux (kgc)	3 171
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	0.78
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	**4 065**

	€ / kg de carcasse d'agneaux
Coût de production total	**14.9**
Travail	6.4
Foncier et capital	2.0
Frais divers de gestion	1.9
Bâtiments et installations	0.5
Mécanisation	3.3
Frais d'elevage	0.3
Approvisionnements des surfaces	0.5
Alimentation des animaux	0.0

	€ / kg de carcasse d'agneaux
Produit total	**15.1**
Prix agneaux	6.5
Autres produits	1.6
Aides	7.0

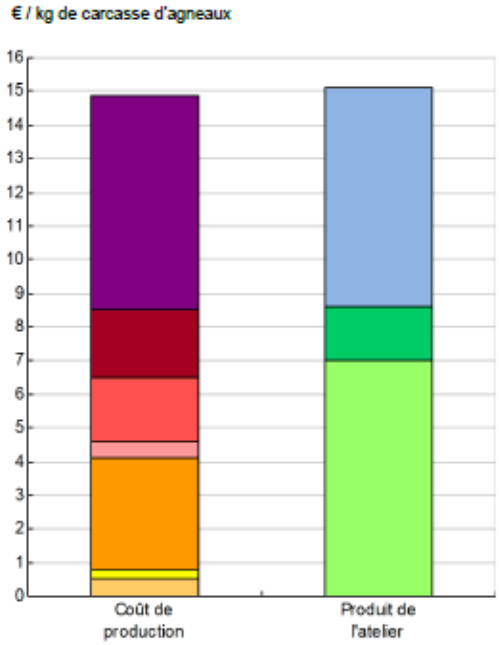

Approche comptable	
Coût de production €/kgc	14.9
Prix de revient €/kgc	6.3
Rémunération permise €/kgc	6.6
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1.55

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie	
Coût de fonctionnement €/kgc	14.3
Prix de fonctionnement €/kgc	5.7
Trésorerie permise €/kgc	7.2
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1.69

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

LES RESULTATS ECONOMIQUES

PRODUIT BRUT TOTAL (PB) — 84 367 €

Ovins viande	**(31 % PB)**	**26 331**
Ventes		**21 418**
126 Agneaux lourds herbe Bio (19.6 kgc à 6.53 €)		16 126
34 Agneaux lourds bergerie Bio (19.6 kgc à 6.53 €)		4 352
8 Brebis de réforme Bio (38. kgc à 2.11 €)		640
Laine : 300 kg à 1.00 €		300
Variation d'inventaire		**605**
Aides		**4 308**
Prime à la brebis : 150 têtes à 26.25 €		3 938
Aides génétiques OV		370
Surface fourragère	**(9 % PB)**	**7 282**
Ventes		**3 700**
Vente de fourrages		3 700
Variation d'inventaire (pour		*1 525*
Aides		**3 582**
Aide maintien bio SFP : 39.8 ha à 90.00 €		3 582
Grandes cultures	**(34 % PB)**	**28 374**
Ventes		**24 350**
Blé tendre : 317 q à 38.00 €		12 046
Sarrazin : 80. q à 70.00 €		5 600
Vente de paille		2 450
Cession interne au troupeau : 163 q à 21.44 €		3 494
Cession interne de semences		760
Aides		**4 024**
Aide maintein bio GCU : 19.9 ha à 160.00 €		3 184
Aides protéagineux sec		840
Produits non affectables	**(27 % PB)**	**22 380**
Aides		**22 380**
Aides découplées : 60. ha à 345.00 €		20 700
Autres aides		1 680

CHARGES — 58 124 €

Charges opérationnelles	**(12 % PB)**		**9 875**
Troupeau (29 UGB ovins viande)	151	€/UGB	**4 393**
Concentrés	120	€/UGB	3 494
Frais d'élevage	20	€/UGB	580
Surfaces fourragères (31 ha SFP : dont 31 ha SH)	18	€/ha	**560**
Productions végétales (29 ha GCU)	170	€/ha	**4 922**
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	**(57 % PB)**		**48 249**
Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	126	€/ha SAU	7 572
Foncier	155	€/ha SAU	9 325
Matériel	312	€/ha SAU	18 707
Bâtiments et installations	23	€/ha SAU	1 370
Autres charges	188	€/ha SAU	11 275

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (31 % PB) **26 243 €**
26 243 €/UMO (1. UMO exploitant)

Annuités	**(22 % EBE)**		**5 845 €**
Remboursement de capital			5 068
Frais financiers long et moyen terme (LMT)			777
Frais financiers court terme (CT)			**0 €**

Amortissement			**7 368 €**
Matériel	103	€/ha	6 187
Bâtiments et installations	41	€/UGB	1 181
Frais financiers (LMT et CT)			**777 €**

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT **20 398 €**
20 398 €/UMO

RESULTAT COURANT (21 % PB) **18 098 €**
18 098 €/UMO

Total actif hors foncier		69 247	€
		69 247	€/UMO
Animaux	33 %	Bâtiments et installations	3 %
Matériel	11 %	Autres immobilisations	0 %

Valeur ajoutée nette (hors aides)	2 493	€/UMO
EBE hors foncier / actif hors foncier	51	%
Taux d'endettement hors foncier	22	%
Trésorerie nette globale	23 342	€

Tous les cas concrets du Casdar AgneauxBio

Ovin viande

1. Auvergne : Adapter l'engraissement des agneaux à l'herbe pour étaler les ventes sur l'année
2. Lorraine : Un système ovin bio économe basé sur la pousse de l'herbe
3. Limousin : Un élevage classique du Limousin avec une bonne valorisation de la surface fourragère
4. Centre : Un double troupeau bovin-ovin en zone herbagère avec une bonne valorisation de l'herbe
5. Pays de la Loire : Equilibrer ovins et cultures pour la souplesse et l'autonomie
6. Poitou-Charentes : Associer ovins et volailles pour valoriser une petite structure
7. PACA : Adapter son système à un mode de commercialisation en vente directe
8. Rhône-Alpes : en cours de réalisation

Ovin lait

9. Roquefort : Produire du lait de brebis en conciliant cohérence d'un système causse et manque d'autonomie fourragère
10. Pays Basque : Un élevage ovin laitier spécialisé avec vente d'agneaux en circuit long

En ligne sur www.itab.asso.fr

Pour en savoir +

Guide technique en ligne sur http://itab-asso.net/ovinsbio/
Ou accès depuis www.itab.asso.fr

Coordination
Catherine Experton: catherine.experton@itab.asso.fr
Vincent Bellet : vincent.bellet@idele.fr

Mise en page
Aude Coulombel (ITAB)